

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 19 novembre 2022**

Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 37
Absents excusés : 00

Date de convocation : 10/11/2022

Délibération N° D-2022-1911-04

Membres présents : 37 membres

Mesdames BLANCHAIS Christine, DOTT Sylvie, DYEUL Aurélie, BOEHLER Denise, HALTER Estelle, DIETRICH Isabelle, HUCKERT Claudine, KUHN Josiane.

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, BOHR Freddy, BURGER Gaston, ZILLIOX Raymond, LUTTMANN Pierre, KRIEGER Laurent, HABER Alain, SCHMITT Alfred, RUCH Jean-Jacques, GROSSKOST Alain, HELLER Jean-Luc, GINSZ Luc, NOE Vincent, JACOB André, RIEHL Julien, TOUSSAINT Jean-Luc, HECKMANN Vincent, LAMBERT Jean-Charles, WEISS Henri, NORTH Alain.

Mme ROHRITSCH Anne-Marie a donné pouvoir à M. Jean-Claude LASTHAUS pour voter en son nom.

Mme BERBACH Gisèle a donné pouvoir à M. Gaston BURGER pour voter en son nom.

M. HERRMANN Marc a donné pouvoir à Mme Sylvie DOTT pour voter en son nom.

Mme ROTH Mireille a donné pouvoir à M. Alain GROSSKOST pour voter en son nom.

Mme BAUER Liliane a donné pouvoir à M. André JACOB pour voter en son nom.

Mme RAPINAT Fabienne a donné pouvoir à M. Henri WEISS pour voter en son nom.

M. EHRHART Mathieu a donné pouvoir à M. Luc GINSZ pour voter en son nom.

Mme JULES Adeline a donné pouvoir à M. Justin VOGEL pour voter en son nom.

Membres absents excusés : .../...

Objet : Cession de parcelles à Truchtersheim

Le Président indique aux membres du Conseil que suite aux travaux de reconfiguration de la rue Godofredo Perez à proximité du Centre sportif et du Collège du Kochersberg à Truchtersheim, travaux qui ont permis l'aménagement d'une aire de retournement des bus scolaires et la création de places de stationnement pour les voitures, plusieurs parcelles de terrain appartenant à la Communauté de communes du Kochersberg doivent être cédées à la Commune de Truchtersheim.

Les parcelles concernées sont situées le long de la rue Godofredo Perez et partiellement dans la rue Germain Muller :

Section 35	Superficie (en are)
584	12,81
574	6,17
575	2,63
581	6,90
582	0,74

Cette cession se fera à l'euro symbolique. Lesdits terrains feront partie intégrante des rues et seront inclus dans le domaine public communal.

TAprès en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, **décide** :

- 1) **De céder** à la Commune de Truchtersheim les terrains cadastrés ci-dessus,
- 2) De les céder à l'euro symbolique,
- 3) Les frais annexes relatifs à ces acquisitions (honoraires de notaire, etc) seront à la charge de la commune,
- 4) **D'autoriser** le Président **à signer** l'acte de vente à intervenir, ainsi que tous les autres documents se rapportant à ce dossier.

Fait à Truchtersheim, le 21 novembre 2022

Le Secrétaire de séance,

Vincent NOE

Le Président

Justin VOGEL

